



RÉGION
PAYS
DE LA LOIRE

CE PROJET EST CO-FINANÇÉ PAR LA RÉGION
ET LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL.
L'EUROPE INVESTIT POUR LES ZONES RURALES.

GAL
LEADER PAYS
DU MANS

Programme LEADER du Pays du Mans – FA 2 « Exemplarité environnementale des bâtiments publics »

Dépenses éligibles :

509 175 €

LEADER : 100 000 €

Années : 2022-2023



Extension du restaurant scolaire

Localisation du projet :

Teloché



Maître d'ouvrage :

Commune de

Teloché



Le projet bref ...

En 2018, la commune de Teloché se retrouve sans médecin. Un couple de médecins s'est installé sur la commune et a commencé à exercer en décembre 2021 dans des modules de la commune. La commune a donc décidé de construire une maison de santé sur une parcelle lui appartenant.



Le projet en actions ...

- Ossature bois,
- Économe en énergie,
- Puits de lumière afin de limiter l'éclairage artificiel.

Le projet en chiffres ...

- Surface de 231m²,
- 4 cabinets médicaux,
- Le nouveau bâtiment respecte la Norme RT2012 -20 %.

La plus-value LEADER

Le programme LEADER du Pays du Mans a permis de construire un bâtiment public présentant une performance énergétique supérieure à la réglementation.

GAL du Pays du Mans

15-17 rue Gougeard, 72 015 Le Mans cedex 2

02 43 51 23 23 – www.paysdumans.fr